

## MAYOTTE.

Mayotte, devenue département français, crée des soucis que les remèdes actuellement appliqués ne paraissent pas être en mesure de soigner de façon pérenne. Je me suis donc posé le problème à partir d'un tuy's phéno pompé dans Wikipédia, mon intelligence artificielle.

### Problème

Le nouveau département ultramarin de Mayotte souffre d'une immigration clandestine insupportable, aggravée par de multiples facteurs dont le droit du sol en vigueur en France, les facteurs religieux, coutumiers, linguistiques, etc. Comment les résoudre ?

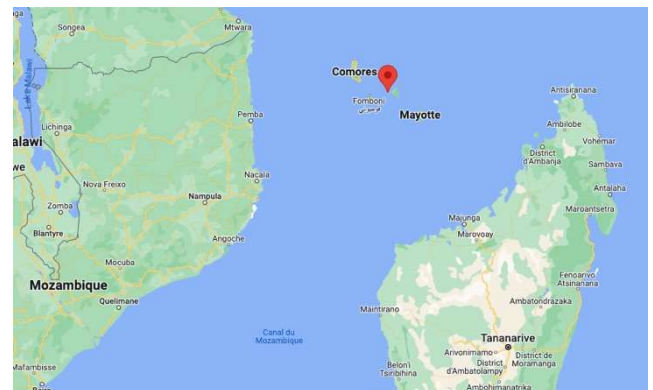
### Éléments d'appréciation.

- **Historiques.**

- 1841. Mayotte est vendue à la France par son propriétaire.
- 1885. Conférence de Berlin. Les règles de la colonisation attribuent à la France les trois autres îles de l'archipel des Comores.
- 1908. Les Comores sont intégrées à Madagascar.
- 1919. La Société des Nations reconnaît la souveraineté de Mayotte et le statut de protectorat des trois autres îles de l'archipel des Comores.
- 1946. La colonie de Mayotte et le protectorat des Comores sont séparés de Madagascar.
- 1958. Les Comores unifiées refusent l'indépendance proposée par la France ;
- 1961. Les Comores obtiennent un statut d'autonomie.
- 1972. L'ONU inscrit l'Archipel des Comores sur la liste des territoires accessibles à l'autodétermination.

L'Archipel vote à plus de 90% pour l'indépendance, mais le sous-total montre que seulement 46% des Mahorais y sont favorables. Ce détail conduit la France à s'autoriser d'intégrer Mayotte à son territoire.

- 1976. L'ONU condamne la France mais celle-ci use de son droit de veto pour interdire l'exécution de la sanction.
- Depuis cette date, l'Archipel des Comores réclame la souveraineté de Mayotte avec l'appui de l'ONU.
- 2013. Mayotte devient la 9<sup>ème</sup> région ultrapériphérique de l'Union Européenne.



- **Sociétaux en 2023.**
  - 300 000 habitants environ.
  - Dont 50 % de clandestins la plupart comoriens.
  - Langue : mahoraise prédominante.
  - Religion : 95% sunnite.
  - PIB : 8 800 € (Comores 1 300 € ; France 37 000 €).
  - Taux de chômage : 34%.

### Solutions.

De ce qui précède deux solutions m'apparaissent :

- **Radicale.**  
*Se plier aux 14 sanctions de l'ONU et rendre Mayotte à l'Archipel des Comores.*  
On y perd une présence dans l'océan indien, deux députés, deux sénateurs.
- **Partielle.**  
*Remplacer la loi française du sol par celle du sang.*

### Remarque personnelle.

Le problème de l'immigration se pose en Europe ; ne serait-il pas judicieux qu'elle harmonise d'urgence ses lois de naturalisation des États qui la composent ? Par référendum...

